

Rabat, le 7 Juin 2022

CIRCULAIRE N° 6334/211

Objet : - Etudes tarifaires.

- Mesure de sauvegarde définitive sur les importations des tôles laminées à chaud.

Réf. : - Arrêté conjoint du Ministre de l'Industrie et du Commerce et de la Ministre de l'Economie et des Finances n°1341-22 du 17 Mai 2022 (BO n°7097), modifiant l'arrêté conjoint n°1368-20 du 27 mai 2020 portant application de la mesure de sauvegarde définitive sur les importations des tôles laminées à chaud.

- Circulaire n°6060/211 du 18 Juin 2020.

Par circulaire ci-dessus référencée, le service a été informé de l'application d'une mesure de sauvegarde définitive, sous forme d'un droit additionnel sur les importations des tôles laminées à chaud pour une durée de trois ans, à compter du 19 Juin 2020.

A présent, l'arrêté conjoint du Ministre de l'Industrie et du Commerce et de la Ministre de l'Economie et des Finances visé également en référence, exclut le Brésil de la liste des pays en développement non soumis à la mesure de sauvegarde et ce, conformément à l'annexe ci-jointe à la présente circulaire. Cette mesure prend effet à compter du 07 Juin 2022.

Toute difficulté d'application sera signalée à l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.


Le Directeur Général de l'Administration
des Douanes et Impôts Indirects
Nabyl LAKHDAR

SGIA/Diffusion/07-06-22/10h05

w w w . d o u a n e . g o v . m a

شارع النخيل، حي الرياض - الرباط - المغرب • الهاتف: +212 537 57 90 00 / +212 537 71 78 00 • الرقم الإقتصادي: 080100 7000
الفاكس: +212 537 71 78 15/14

Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat - Maroc • Tél. : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • N° Economique : 080100 7000
Fax : +212 537 71 78 14/15

Annexe 1 à la circulaire n° 6334/211

Liste des pays non soumis à la mesure

Afrique du Sud, Albanie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Royaume de Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Bolivie, Botswana, Brunei Darussalam, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Eswatini, Macédoine du Nord, Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Iles Salomon, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lesotho, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maurice, Mauritanie, Mexique, République de Moldova, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire Lao, République dominicaine, République kirghize, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suriname, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, République Bolivarienne du Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.